

24 avr 2015 -15:46

Appartient à Conseil des ministres du 24 avril 2015

Participation de la Défense à une mission de développement des forces armées de la République Démocratique du Congo

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de militaires belges à une mission de développement des capacités opérationnelles des forces armées de la République Démocratique du Congo (RDC).

Trois militaires seront déployés à Kinshasa pour une mission de formation d'une capacité *Local Communication Team* au sein du Commandement général des écoles militaires, pour une période de huit semaines durant les mois de mai, juin et juillet 2015.

Deux militaires seront déployés à Kindu pour continuer le mission de coaching de la capacité *Local Communication Team*, au profit de la 31e Brigade de réaction rapide, pour une période de huit semaines durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2015.

Les militaires se verront octroyer le statut administratif et financier *assistance militaire* (AR 03, coefficient 2) pour la durée de la mission.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>